

# Compte Rendu de la session d'automne 2014

## de la section 09 du Comité National du CNRS

3,4,5 et 6 novembre 2014

---

### Liste des présents :

#### **Membres de la section :**

E. Baranger, X. Boutillon, R. Brenner, O. Castelnau, P. Cristini, S. Deschanel (excusée), A. Diop, S. Drapier, J.F. Ganghoffer, A.C. Hladky, T. Le Mogne, S. Leroy, J.-J. Marigo, A. Maurel, M. Montagnat-Rentier, G. Pijaudier-Cabot, H. Reveron-Cabotte, C. Verdier, P. Villechaise et B. Watrresse.

#### **Direction Scientifique :**

Y. Rémond (Directeur Adjoint Scientifique)  
A. Constantinescu et F. Coulouvrat (Chargés de mission)  
H. Elkhchai (Secrétariat)

#### **Secrétariat du comité national :**

E. Chabourine

## **Ouverture de la séance**

La session débute par un point sur le rapport de conjoncture qui peut désormais être diffusé librement, un paragraphe sur l'emploi scientifique a été ajouté. La section approuve ensuite à l'unanimité le compte-rendu de la session de printemps 2014. Mme M. Nivard est élue à l'unanimité en remplacement de A. Artal (élue C). Un bilan du calendrier des visites AERES des laboratoires est fait et les dates des concours sont rappelées.

- Jury d'admissibilité sur dossier : lundi 16-17 février
- Bureau de jury 2 : mardi 17 février
- Auditions CR et Jury d'admissibilité (9-13 mars 2015). Auditions DR et Jury d'admissibilité (16-19 mars 2015)

## **Carrières des chercheurs**

### **Titularisation (fin de stage)**

5 demandes de titularisations en fin de stage ont été évaluées. 5 avis très favorables.

### **Reconstitution de carrière**

1 demande a été évaluée et a donné lieu à un avis favorable.



## **Changement de direction d'unité**

FR2863	Christian MOYNE	Section principale 10	avis réservé
UMR5509	Philippe BLANC BENON	Section principale 10	avis très favorable
UMR5513	Fabrice TOUVEREZ	Section principale 9	avis très favorable

## **Expertise (projet ou suivi ou intégration équipe ou restructuration)**

PA14_CHAMPION		Section principale 15	avis réservé
---------------	--	-----------------------	--------------

## **Evaluation d'école thématique**

4 demandes d'école thématique ont été présentées. Elles ont recueilli les avis suivants :

UPR7051	BALLARD	Instabilités et Bifurcations en Mécanique		avis très favorable
UMR5508	GRIL	Pluribois		avis très favorable
UMR5275	CAMPILLO	Passive Imagine	(sec. principale 5)	avis très favorable
UMR7588	AQUA	Son et Lumière	(sec. principale 3)	avis favorable

## **Discussion avec J.-Y. MARZIN (Directeur de l'INSIS) et Y. Rémond (DAS INSIS)**

- J.-Y. Marzin fait un point sur le recrutement. Au concours 2015 seront ouverts 4 postes de DR2, 1 CR1, 3 CR2 dont un prioritaire sur « mécanique des solides et structures ». Tous les départs en retraite seront remplacés en 2015, le nombre de postes chercheurs sera maintenu (18 postes pour l'INSIS). L'accent est mis sur le recrutement des IT, en priorité par NOEMI puis en externe (30 IT pour l'INSIS, 5 NOEMI en section 9). Compte tenu du faible nombre de départs en retraite en section 9, la priorité est donnée à la section 10 (plus de départs), précise Y. Rémond. Cependant, de nombreuses équipes sont communes entre sections 9 et 10.
- Concernant les promotions, l'arbitrage fait au niveau du collège de direction donne : 18 postes de DR1 (environ 4 possibilités en section 9), 3 postes de DRCE1 pour l'INSIS, et pas de changement par rapport à l'année passée pour les DRCE2.
- La diminution des départs en retraite continuant sur 2016, le renouvellement sera difficile.
- Il faut donc aller chercher les postes dans d'autres communautés (7, 28, CID54) sans pour autant défavoriser les laboratoires à cheval entre deux instituts dans la durée.
- Les entretiens avec les chercheurs CR2 à 3 ans après leur recrutement sont généralisés à tous les instituts pour toutes les sections. Un entretien aura aussi lieu avec les CR1 à 7 ans.
- Le budget du CNRS est en «très» légère diminution en 2015. Les crédits FEI des unités sont maintenus constants mais une surprise est toujours possible sur le taux de mise en réserve. La priorité est donc donnée aux crédits FEI puis aux actions internationales de type LIA/UMI (410k€), aux projets PEPS (450k€) dont le taux de succès avoisine les 20% (10-15k€ par projet), les bourses de thèse (20 bourses attachées aux sujets identifiés pour les PEPS, seul l'INSIS continue ces bourses). 5 workshops seront organisés (ex. celui sur le calcul intensif).
- Une action d'identification des plateformes est en cours (avec fléchage postes IT), il s'agit d'éviter les doublons par une structuration en réseaux. Les activités de calcul sont un bon exemple des demandes redondantes. Un site Web recensera ces plateformes. Les IT seront dirigés principalement vers ces plateformes.
- Une autre priorité est la mise en place des équipements de sécurité (150k€, pas les bâtiments) dont les DUs sont responsables.
- On passe en revue les avis donnés par la section au printemps sur les laboratoires. Ces avis ont été validés par l'INSIS. Une différence seulement, le GDR «Dynolin» est reconduit.

- La Prospective de l'INSIS se nourrit des rapports de conjoncture mais J.-Y. Marzin note un problème de priorisation et de dimensionnement des sujets évoqués. La mobilité est à privilégier sur le recrutement seul (idée du « NOEMI chercheur »). Les recherches devront être positionnées par rapport aux enjeux sociétaux et industriels. Les sections prendront part à cette réflexion à travers le conseil scientifique de l'institut. J.-Y. Marzin note une certaine réticence aux thèmes émergents décrits comme des thèmes à la mode.
- Il est demandé de proposer des candidats femme et homme aux Médailles de Bronze et d'Argent.
- Laurence Hartmann (DAS) s'occupe de la politiques de site. Le site Lyonnais est à l'étude, (ingénierie moins bien identifiée en région que chimie ou bio-santé), celui de Saclay fera partie des grands chantiers à venir.
- Les résultats aux appels d'offre de l'ANR sont un peu supérieurs pour les laboratoires INSIS, mais attention aux disciplines sous-représentées. Des discussions sont en cours entre le CNRS et l'ANR. Par contre, le retour pour H2020 n'est pas bon. Le CNRS aide à la préparation des candidats ERC «starting» et «consolidator».
- Les start-ups issues du CNRS ont été recensées (80% encore existantes), les chiffres seront publiés fin novembre. On note 1000 créations depuis l'an 2000 (6000 emplois) pour le CNRS, pour un chiffre d'affaire de 1 milliard d'euros. Plus de 300 sont issues de l'INSIS. Un recensement des laboratoires communs avec l'industrie est aussi en cours.
- La discussion se tourne sur les GDRs et leur rôle : 1) GDR de structuration/d'animation d'une communauté existante 2) GDR de construction d'une communauté en devenir. Y. Rémond fait remarquer la lourdeur du montage des GDRI.
- La discussion s'achève sur les ZRR. Quasiment tous les laboratoires en 9 sont concernés. La direction du CNRS travaille pour rendre la situation vivable dans les laboratoires.

### ***Discussion avec F. Lebon et N. Favretto-Cristini (resp. Directeur et Directrice adjointe du LMA)***

### ***Discussion avec S. Pagano et F. Dubois (resp. Directeur et Directrice adjointe du LMGC)***

### ***Discussion avec O. Coutier-Delgosha (Directeur du LML)***

### ***Bilan sur l'égalité professionnelle femmes-hommes au CNRS***

Une présentation rapide des travaux du comité STRIDE (mission pour la place des femmes au CNRS, A. Pépin) est faite, et des statistiques sur les résultats des concours, les promotions et les médailles du CNRS sont exposées.

### ***Discussions sur les médailles de bronze et d'argent***

Suite aux discussions et la possibilité de proposer un homme et une femme pour la médaille de bronze et d'argent, la section a voté à l'unanimité la motion suivante :

### ***Motion de la section 9 sur les médailles***

*Le 4 novembre 2014, les membres de la section 9 du CoNRS réunis en session d'automne ont voté à l'unanimité une motion contre la désignation systématique, pour les médailles de bronze et d'argent, d'un homme et d'une femme pour des raisons de parité.*

*La section 9 considère que cette procédure va à l'encontre de l'égalité femme/homme.*

La section a ensuite transmis à l'INSIS **un nom** pour la médaille de bronze et **un nom** pour la médaille d'argent.